

Jeudi 18 juillet 2013

Communiqué de presse

Avis favorables du Conseil supérieur de l'éducation pour les nouveaux projets d'arrêtés relatifs

aux écoles supérieures du professorat et de l'éducation

Le ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon, se félicite des avis largement favorables rendus par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) sur les nouveaux projets d'arrêtés examinés mercredi 17 juillet, relatifs à la création et au fonctionnement des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE). Ces textes, essentiels pour le rétablissement de la formation des futurs enseignants, ont été adoptés à l'issue de débats constructifs.

Le vote a conduit aux résultats suivants :

Projet d'arrêté fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Pour : 34 voix
Contre : 12 voix
Abstentions : 11 voix

Projet d'arrêté fixant les modalités d'accréditation des écoles supérieures du professorat et de l'éducation

Pour : 29 voix
Contre : 5 voix
Abstentions : 17 voix

Projet d'arrêté relatif à la création et l'accréditation de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de (nom de l'établissement)

Pour : 34 voix
Contre : 3 voix
Abstentions : 17 voix